

Montpellier Ils en ont plein le dos de l'ostéopathie à prix cassé

SOPHIE GUIRAUD

17/08/2012, 09 h 01 | Mis à jour le 17/08/2012, 10 h 31

Dites adieu à vos maux du quotidien grâce à 1 session d'ostéopathie comprenant bilan, traitement et conseils pour 19 euros au lieu de 50 au Cabinet d'ostéopathie Montpellier

Voir les offres

Montant : 19,00 €

Remise : 62% Economie : 31,00 €

L'offre

- 1 session d'ostéopathie avec Anamnèse (État des lieux de votre santé), bilan clinique et médical, bilan ostéo, traitement et conseils, de 45 minutes à 1h selon les besoins

Les conditions

- Coupon valable du 23 mai au 23 novembre (hors période de fer et 24 juillet)
- Du lundi au jeudi de 09h à 20h non stop et le vendredi de 09h à 13h et de 17h à 20h

Aujourd'hui, on compte près de 18 000 ostéopathes sur tout le territoire français. (© D.R)

Inquiétant pour l'Ordre des médecins, "scandaleux" pour l'association française d'ostéopathie (AFO). "État des lieux de votre santé, bilan clinique et médical, bilan d'ostéopathie, traitement et conseil" pour 19 € sur le site d'achats en ligne Groupon, au lieu de 50 €. L'annonce alléchante de ce cabinet d'ostéopathie montpelliérain n'est qu'un exemple parmi des propositions de séances manuelles de manipulation musculo-squelettique à prix cassés.

"Une déontologie à respecter"

Michel Sala, président de l'AFO

La démarche fait bondir les professionnels. Une polémique de plus pour une profession longtemps sujette à caution, reconnue il y a dix ans par le ministère de la Santé, et dont les séances sont de plus en plus prisées des Français (1), parfois remboursées par leur mutuelle. De quoi aiguïser des appétits, dans un marché occupé par des médecins, des kinésithérapeutes, et quiconque décroche son diplôme dans une école dédiée.

Le Montpelliérain Michel Sala, président de l'AFO, est ulcéré par "ce débordement de propositions de consultations à bas prix. C'est se moquer de la profession et manquer de respect au patient, exposé à un diagnostic farfelu". L'association a saisi, en vain, la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes), qui se retranche derrière le principe de la libre concurrence.

"Malheureusement, l'Etat laisse faire les choses. Même si on n'est pas professionnel de santé, on a une déontologie à respecter", insiste Michel Sala.

Pour lui, l'explication est simple : "Il y avait 4 000 ostéopathes en France en 2002, il y en a aujourd'hui 18 000... Chaque année, 2 500 personnes sortent d'écoles qui deviennent de plus en plus des entités commerciales plutôt que thérapeutiques. Les ostéopathes sont trop nombreux pour tirer leur épingle du jeu..." Il attend avec impatience une réforme de la profession, après le rapport sévère de l'Igas (Inspection générale des affaires sociales), il y a deux ans.

Patrick Wolf, président de l'Ordre des médecins de l'Hérault, est plus mesuré. Pour lui, "les ostéopathes non-médecins font ce qu'ils veulent". Mais le phénomène Groupon ne l'inquiète pas moins car des médecins aussi "tombent dans le piège". Dans l'Hérault, l'un d'entre eux, repéré par l'Ordre, vient d'écopier de trois mois d'interdiction d'exercer.